

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article520>



Et à la fin les écolos gagnent !

La pêche en eaux profondes

- Ma vie de sénatrice - Débats et questions au gouvernement (QAG) - Questions au gouvernement (QAG) - Questions d'actualité -



Date de mise en ligne : mercredi 12 février 2014

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Pour le troisième article de notre série *« [A la fin les écolos gagnent toujours !](#) »*, je vous propose un retour dans le temps de quelques mois, à la fin de l'année 2013. Vous vous souvenez peut-être, la sénatrice avait posée [une question au gouvernement concernant la pêche en eaux profondes](#).

Cette question a suscité beaucoup de réactions, que vous pouvez lire dans les commentaires. Il faut dire que le sujet était brûlant, le vote perdu l'avant veille au parlement européen avait mis la sphère citoyenne en émoi. Et le week-end suivant nous apprenions qu'en réalité ce vote au parlement européen aurait été gagné si les parlementaires ne s'étaient pas trompés en rejetant un amendement (pour la complexité de la procédure parlementaire, je vous renvoie à l'article "[voter c'est compliqué](#)").

C'est donc avec plaisir que nous vous annonçons que la plus grande flotte de France de pêche en eaux profonde, celle de [la scapêche \(groupe Intermarché\)](#), vient d'annoncer une évolution de ses pratiques de pêche : ***"la Scapêche s'engage à arrêter, d'ici début 2015, de pêcher avec des chaluts de fond au-delà de 800 mètres de profondeur."***

Si cette annonce reste en deçà des demandes des associations et des citoyens, nous pouvons saluer une amélioration, certes non dénuée d'un intérêt bien compris d'Intermarché pour son image, mais tout de même positive.

Nous restons attentifs et vigilants, afin de préserver les océans.

Encore une fois, malgré les railleries, et la langue de bois du ministre, les écologistes ont fait avancer la situation en portant sur la place publique, enfin dans l'hémicycle le débat.